



Collectif des Associations et ONGs Féminines du BURUNDI (CAFOB)



RAPPORT ANNUEL 2016

Bujumbura, Mars 2017

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	2
0. INTRODUCTION	3
1.1 Historique du CAFOB	3
1.2 Contexte général de la création du CAFOB	3
1.3 Vision et mission du CAFOB	4
1.4 Structure organisationnelle du CAFOB	4
2. REALISATIONS AXE PAR AXE	4
2.1 Paix et sécurité	4
2.1.1 Les activités de sensibilisation pour la paix, de prévention et résolution des conflits.....	5
2.1.2 Les activités de lutte contre les violences faites aux femmes	5
2.2 Gouvernance	8
2.3 Autonomisation des femmes et lutte contre la pauvreté	9
2.4 Soutien aux groupes vulnérables	9
2.5 Santé de la reproduction	9
2.6 Protection de l'environnement	10
2.7 Renforcement des capacités	10
2.8 Coordination	10
3 PARTICIPATION AUX ACTIVITES ORGANISEES PAR DIFFERENTS PARTENAIRES	11
4. APPRECIATION DES RESULTATS	11
5. CONTRAINTES ET DEFIS	11
6. CONCLUSION	12
ANNEXE : PROGRAMME 2017	14

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACORD	: Agency for Cooperation and Research in Development
AGR	: Activités Génératrices de revenus
APS	: Assistantes psychosociales
ASBL	: Association Sans But Lucratif
CAFOB	: Collectif des Associations et ONGs Féminines du BURUNDI
CDFC	: Centres de Développement Familial et Communautaire
CECI	: Centre d'Études et de Coopération Internationale
ELTDF	: École du Leadership Transformationnel sur les Droits des Femmes
INADES-Formation	: Réseau de Solidarité et d'Accompagnement des Initiatives de Développement des populations défavorisées
MAP	: Homme comme partenaire
PLUVIF	: Projet de Lutte contre les Violences à l'égard des Femmes et Jeunes Filles
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU FEMMES	: Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
OXFAM	: Oxford committee for Famine
RCN Justice&Démocratie	: Réseau des Citoyens Network- Justice&Démocratie
VBG	: Violences Basées sur le Genre
VSBG	: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

0. INTRODUCTION

A ce moment que CAFOB présente son rapport sur les activités de 2016, c'est l'occasion de remercier tous ses partenaires, le gouvernement du Burundi, en particulier le Ministère de la solidarité nationale, des droits de la personne humaine et du genre et de l'intérieur et de la formation patriotique, les différents bailleurs, principalement CECI, OXFAM INTERMÖN et RCN Justice et Démocratie, les organisations des Nations Unies œuvrant au Burundi, les ONGs et ASBLs partenaires et les populations qui ont contribué à la réalisation des activités programmées fin 2015. CAFOB se réjouit des différents soutiens de tous ordres qu'il a bénéficié et compte toujours sur les mêmes soutiens pour tendre toujours vers les objectifs qu'il s'est fixé.

Dans ce rapport, nous présentons d'abord CAFOB en donnant son l'historique, sa vision et sa mission ainsi que sa structure organisationnelle nous présentons ensuite les réalisations faites à l'intérieur des axes du plan stratégique, nous donnons par la suite une appréciation des résultats atteints et des contraintes et défis et nous clôturons par une conclusion. En annexe, nous présentons le plan d'actions pour l'année 2017.

1. PRESENTATION DU CAFOB

1.1 Historique du CAFOB

Le CAFOB a été créé en date du 08 février 1994 sous l'initiative de 7 organisations féminines avec le soutien du Centre canadien d'Etude et de Coopération Internationale. Il a été agréé le 20 Janvier 1997 par l'Ordonnance N° 530/044 par le Ministère de l'intérieur et de la Sécurité Publique.

1.2 Contexte général de la création du CAFOB

Le CAFOB a vu le jour en pleine crise sociopolitique déclenchée en octobre 1993. Le collectif est né dans un environnement social mondial de l'émergence de la lutte pour l'égalité des genres et dans une conjoncture de crise au Burundi. Il est aussi né dans un environnement national de l'émergence de la société civile organisée par des associations en conformité avec la loi de 1991 régissant les associations sans but lucratif (ASBL). L'objectif du collectif était de renforcer cette société civile féminine naissante pour plus d'impact de leurs actions et de leurs performances.

1.3 Vision et mission du CAFOB

La vision du CAFOB est d'être un collectif qui contribue significativement à l'amélioration des conditions de vie et du statut socio-économique et juridique de la femme burundaise. La mission du CAFOB consiste à renforcer les capacités opérationnelles des associations et ONGs féminines du Burundi afin qu'elles soient des interlocutrices efficaces en matière de paix, genre, développement et toute autre question concernant les femmes.

1.4 Structure organisationnelle du CAFOB

La structure organisationnelle et le fonctionnement du CAFOB sont définis par ses statuts et son règlement d'ordre intérieur. La mise en place des organes suit un processus transparent et démocratique par la voie des élections. Les organes du CAFOB sont les suivants :

- L'Assemblée générale constituée par les représentants légaux des associations membres ou leurs suppléants ;
- Le comité exécutif est composé de 5 membres du bureau exécutif (un représentant légal, un représentant légal adjoint, un secrétaire général, un trésorier et un trésorier adjoint) et 10 représentants des 5 cellules (cellule pour la paix et la réconciliation, cellule de lutte contre la pauvreté, cellule pour la protection des veuves et des orphelins, cellule santé et lutte contre le VIH/SIDA, et cellule justice et protection des droits des femmes et des enfants) chargées de la conception et de l'exécution des projets communs issus des orientations de l'Assemblée Générale;
- Le bureau de coordination qui comprend un coordonnateur et un personnel d'appui permanent.

2. REALISATIONS AXE PAR AXE.

Nous commençons d'abord par l'axe stratégique « paix et Sécurité » qui est traditionnellement le mieux exploité sur le programme de CAFOB. Les autres axes sur lesquels portera ce rapport sont les suivants: gouvernance, autonomisation des femmes et lutte contre la pauvreté, soutien aux personnes vulnérables, santé de la reproduction, protection de l'environnement, renforcement des capacités et coordination.

2.1 Paix et sécurité

Les activités qui entrent dans cet axe se classent en deux volets :

- Les activités de sensibilisation pour la paix et de prévention et résolution des conflits
- Les activités de lutte contre les violences faites aux femmes

2.1.1 Les activités de sensibilisation pour la paix, de prévention et résolution des conflits.

Dans la poursuite de sa mission de contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité, le CAFOB a poursuivi ses activités de consolidation de la paix et de prévention et résolutions des conflits. Des conseils ont été prodigués aux personnes qui sont venues exposer leurs problèmes au siège du CAFOB ou dans les centres d'écoute des projets PLUVIF et Lutte contre l'impunité culturelle et judiciaire des violences faites aux femmes. Les médiatrices de paix de CAFOB ont également poursuivi leurs activités de prévention des conflits dans leurs localités en collaboration avec d'autres médiatrices de paix des associations partenaires, Dushirehamwe notamment.

2.1.2 Les activités de lutte contre les violences faites aux femmes

Durant l'année 2016, la lutte contre les violences faites aux femmes a été la préoccupation de deux projets : le projet «Lutte contre l'impunité culturelle et judiciaire des violences contre les femmes au Burundi», financé par RCN Justice & Démocratie (RCN J&D) dans les provinces Bururi, Muramvya et Mwaro et le projet PLUVIF de COCAFEM/GL financé par CECI et implanté à Kayokwe en province Mwaro.

Le projet PLUVIF était dans sa 7^{ème} et dernière année. Les cérémonies de clôture du projet ont eu lieu en octobre 2016.



La Vice-Présidente du CAFOB en compagnie des autorités locales à la clôture du projet PLUVIF à Kayokwe

Comme les autres années, le staff du CAFOB affecté dans PLUVIF a réalisé des activités de prise en charge psychosociale des femmes et filles victimes des violences basées sur le genre. Des conseils et orientations leur ont été donnés pour retrouver le goût de vivre dans leurs familles et dans la communauté des voisins. Et quelques-uns parmi les victimes ont bénéficié du programme de réinsertion socio-économique qui consistait à appuyer leurs AGRs en les initiant à réaliser des épargnes et faire des cotisations d'entraide mutuelle. Au cours de 2016, deux groupes de 20 femmes étaient suivis dans les activités de réinsertion sociale. Dans toutes ces activités, les victimes

des VBGs étaient encadrées et soutenues par les APS, les intervenants qui ont été récompensés par un certificat de reconnaissance à la clôture du projet.



Le groupe de leaders, APS et intervenants après réception de leurs certificats de reconnaissance

Le projet «Lutte contre l'impunité culturelle et judiciaire des violences contre les femmes au Burundi», financé par RCN Justice & Démocratie (RCN J&D) a démarré ses activités en avril 2016 et a été clôturé en décembre 2016. Il a été constitué par trois principales activités de lutte et prévention des VBGs :

- Les spots et émissions radio et les émissions jeux-concours

- Les animations de dialogues communautaires et de vulgarisation de droit
- Et les activités d'accompagnements des victimes et de protection et défense de leurs droits

Les spots et émissions radio et des émissions jeux-concours

Les spots et émissions radio sont étalés tout au long du projet tandis que les émissions jeux-concours dénommées « Barushenguhere» ont été réalisées vers la fin du projet des pour évaluer les connaissances des populations en matière de lutte contre les VBGs.



Une vue des participants à l'émission « Barushenguhere à Kiremba-Bururi en novembre 2016

Les spots et émissions radio ont été réalisées par trois radios : Isanganiro, Radio Maria et Ivyizigiro qui ont signé des conventions de collaboration avec CAFOB.

Les animations de dialogues communautaires et de vulgarisation de droit

Ces animations de dialogues communautaires étaient organisées sur les collines pour renforcer les connaissances en matière de droit des femmes et de lutte contre les VBGs. Elles ont réuni les élus locaux et les autres leaders dans les communautaires, les bashingantahe, les enseignants, etc.

Les activités d'accompagnements des victimes et de protection et défense de leurs droits

Les activités d'accompagnement des victimes et de protection et de défense des droits ont été réalisées à base des cas reçus dans différents centres d'écoute créés dans les communes ciblées par le projet, à savoir Bururi, Mugamba, Mbuye, Mwaro et Kiganda. Au cours des six mois de fonctionnement du projet, les différents centres d'écoute ont enregistré 543 cas de victimes des VBGs. Le tableau ci-après montre la classification de ces victimes par types de VBGs.

Tableau n°1 : Classification des victimes reçus par les centres d'écoute par types de VBGs

Types de VBGs	Nombre	Pourcentage
Economiques	172	31.7
Psychologiques	142	26.1
Sexuelles	133	24.5
Physiques	53	9.8

Autres	43	7.9
Total	543	100

Dépendamment des situations, certaines victimes des VBGs bénéficiaient des soins médicaux dans les structures sanitaires (centres de santé ou dans les hôpitaux) proches avec lesquelles CAFOB a signé des conventions de collaboration, d'autres recevaient un appui juridique et les moins touchées bénéficiaient d'une prise en charge psychosociale ou de conseils.

2.2 Gouvernance

Le CAFOB dans sa participation au Consortium ACORD, Inades Formation burundi et CAFOB sur le projet de sécurité alimentaire à Makamba s'est occupé de la composante 4 de la représentativité et participation active des femmes dans les instances de prise de décisions au niveau local. Il a poursuivi l'encadrement des femmes leaders des collines pilotes de Buhema en commune Kayogoro et Muyange en commune Nyanza-Lac et y a développé des activités d'alphabétisation.

Comme on le sait 32 femmes ont été retenues pour servir de noyau dans ce que l'on a appelé « École du leadership transformationnel sur les droits des femmes (ELTDF) ». Pour l'année 2016, les activités ont concerné 20 femmes, c'est-à-dire 10 femmes par colline. Le CAFOB a organisé en date du 29 août 2016 un atelier dans le but d'élargir le cercle des femmes à appuyer dans le changement de comportement et de mentalité de la société burundaise envers les femmes. Il faut noter que des changements commencent peu à peu à s'installer avec la mise en place de l'ELTDF sur les collines pilotes. Il s'agit notamment des entraides mutuelles, de l'assistance des nécessiteux, de nouvelles associations créées, des résolutions pacifiques des conflits, de la réduction de l'ivresse, etc. Ces transformations ont été rendues possibles entre autres par près de 150 séances de sensibilisation aux droits de l'homme organisées dans les différents quartiers.

Un autre projet où CAFOB travaille sur l'axe « gouvernance » est celui intitulé «Who answers to women in the EAC ? Accountability mechanisms for sustainable development ». Ce projet régional de 4 ans est réalisé dans le cadre de l'EASSI. Il est partagé par cinq pays faisant partie de l'EAC, à savoir le Burundi, le Kenya, le Rwanda, L'Uganda et la Tanzanie.

Au niveau national, le projet a formé au mois de juillet 2016, 15 champions (5 au niveau national et 10 au niveau de la communauté) qui sont chargés de faire le plaidoyer dans la communauté et auprès des institutions pouvant influencer pour la mise en œuvre des principales priorités en matière de genre. Un instrument de plaidoyer dénommé « baromètre genre » a été produit à base de documentation sur la mise en œuvre de la parité homme/femme fondée sur les instruments régionaux et internationaux mais aussi à base d'une collecte des données dans les milieux urbains, semi-urbains et ruraux. Ce baromètre genre du Burundi a été validé au niveau national au mois de novembre 2016.



Une vue des participants à l'atelier de validation du baromètre « genre » du Burundi en novembre 2016

Le baromètre « genre » est un outil utilisé pour mesurer le respect par les gouvernements nationaux des instruments relatifs aux droits des femmes.

2.3 Autonomisation des femmes et lutte contre la pauvreté

Comme pour les autres années, beaucoup d'activités entrant dans cet axe ont été effectuées de manière décentralisées dans les associations membres du CAFOB comme TONTINE ROHERO avec comme objectif global de promouvoir l'accès des femmes aux facteurs de production.

Le programme réinsertion du projet PLUVIF en même temps qu'il aidait les victimes des VBGs à retrouver l'équilibre mental par les activités d'AGRs cherchait aussi l'autonomisation économique de ces dernières, pour ainsi redorer leur image au sein de la famille et du milieu environnant.

2.4 Soutien aux groupes vulnérables

Comme pour les autres années, le CAFOB s'est donné la mission de défendre les droits des groupes vulnérables en contribuant par le lobbying et le plaidoyer à améliorer les lois qui protègent les personnes handicapées, les personnes âgées et les OEV. Des actions concrètes de soutien ont été réalisées par les associations membres qui s'occupent particulièrement de ces groupes vulnérables, notamment l'association URISANZE pour les personnes âgées et les associations des veuves du Burundi et bayeyi turereruburundi pour les cas des veuves et des orphelins.

2.5 Santé de la reproduction

Les activités entrant dans cet axe ont été effectuées de manière décentralisée dans les associations membres du CAFOB. Le CAFOB dispose d'une cellule « Santé et Lutte contre le SIDA » qui évalue régulièrement le niveau de satisfaction des services de santé dans les communautés et donne sa contribution dans différentes activités de ce domaine.

2.6 Protection de l'environnement

CAFOB s'intéresse particulièrement à l'éducation pour la protection de l'environnement. Il fait partie de l'OBEA où il est chargé de la coordination. OBEA est une formation naissante, les activités concrètes vont au cours de 2017.

2.7 Renforcement des capacités

Au cours de l'année 2016, les formations ci-après ont été organisées à l'intention du staff ou du Comité Exécutifs du CAFOB, et des associations membres du CAFOB :

- Les formations en technique d'animation des dialogues communautaires et des focus groups et de vulgarisation du droit. Les activités ont été réalisées à Bururi, Muramvya et Mwaro en août 2016.
- Les parajuristes ont eu une formation en droit. Les activités ont été réalisées à Bururi, Muramvya et Mwaro en août 2016.
- Formation sur les logiciels bureautiques de base WORD, EXCEL et POWER afin d'améliorer les compétences de l'usage courant de l'outil informatique à l'intention du personnel des 3 organisations membres du consortium (cinq de ACORD, trois de INADES-formation Burundi et trois de CAFOB) en deux groupes : groupe des débutants et groupe des anciens praticiens.
- La formation de 5 jours en Excel avancé dans le cadre du projet « Lutte contre l'impunité culturelle et judiciaire des violences faites aux femmes au bénéfice du staff du projet et quelques membres du CAFOB.

2.8 Coordination

Comme dans les autres années, les activités de coordination ont été réalisées. Il s'agit notamment des activités de suivi des projets PLUVIF à Kayokwe en province Mwaro, la composante 4 du projet sécurité alimentaire dénommée « représentativité et participation active des femmes dans les instances de prise de décisions au niveau local » à Kayogoro en province Makamba et lutte contre l'impunité culturelle et judiciaire des violences contre les femmes dans les provinces Bururi, Muramvya et Mwaro. A Mwaro, deux rapports de suivi-évaluation ont été produits, l'un réalisé en janvier 2016 et l'autre en juin 2016 et les deux ont abouti à des résultats satisfaisants. Il en est de même pour les autres projets même si les évaluations mi-parcours n'avaient pas été prévues.

Précisément, pour ce qui est du projet lutte contre l'impunité culturelle et judiciaire des violences faites aux femmes, le chef du projet, les psychologues, les juristes et les points focaux ont réalisé depuis juillet 2016 plusieurs activités de suivi cadrant avec leurs attributions. Des descentes de suivi sur terrain ont été effectuées en ce qui est des animations communautaires, des vulgarisations du droit et des activités d'écoutes dans les trois provinces couvertes par le projet. En plus des analyses des rapports de dialogues communautaires et de vulgarisation du droit ont été faites.

Par ailleurs, le Comité Exécutif du CAFOB et son Bureau ont tenu régulièrement leurs réunions d'évaluation et de régulation et des efforts ont été investis dans la supervision des activités réalisées par les associations membres. A des occasions particulières comme celle de la journée internationale de la femme, des communications à la RTNB et à d'autres médias ont été réalisées pour informer et sensibiliser le public sur les événements.

3 PARTICIPATION AUX ACTIVITES ORGANISEES PAR DIFFERENTS PARTENAIRES

Au cours de l'année 2016, les membres du Comité Exécutif ou du Bureau du CAFOB ou des membres des Associations du CAFOB ont participé à plusieurs activités organisées par divers partenaires qui ont organisé des ateliers de formation ou des conférences sur des thèmes variés tels que l'égalité des genres, la participation des femmes, les droits des femmes, la bonne gouvernance, etc.

4. APPRECIATION DES RESULTATS

CAFOB a principalement centré ses activités sur l'axe « paix et sécurité » qui bénéficie de deux projets : le projet PLUVIF financé par CECI et le projet « Lutte contre l'impunité culturelle et Judiciaire des violences faites aux femmes » financé par RCN Justice et Démocratie. Ces deux projets ont pris fin. Leur départ correspond à un grand vide chez les populations bénéficiaires qui avaient trouvé un cadre de parole et de règlement des situations de conflits. Nous espérons que la relance de ces projets sera possible dans les brefs délais.

CAFOB a aussi travaillé sur l'axe gouvernance, précisément en ce qui est du plaidoyer pour l'égalité genre. Une étude baromètre genre a été faite et adoptée au niveau national en nombre 2006. Dans quelques mois elle sera présente en Uganda pour être adoptée au niveau régional (de l'EAC). Nous encourageons les 15 champions à travailler d'arrache-pied pour honore les engagements du plaidoyer égalité «genre » dans les communautés de leur ressort.

Les axes renforcement des capacités et coordinations ont été suffisamment exploités également. On ne peut que recommander de poursuivre les réalisations sur la même lancée.

Sur les axes restants, autonomisation de la femme, santé, éducation environnementale et appui aux personnes vulnérables, les avancées sont timides mais il faut toujours persister à l'action. Le plan stratégique 2017-2021 comporte au niveau de ces axes des activités très importantes. Il suffira de savoir vendre les projets y relatifs pour avoir les fonds nécessaires à la bonne réalisation des activités. Les choses ne sont pas simples dans cette situation de crise socio-économique mais il faut toujours rester optimiste et travailler sans relâche.

5. CONTRAINTES ET DEFIS

La principale contrainte qui affecte beaucoup d'activités du CAFOB, notamment celles de l'axe paix et sécurité est que la plupart de la population burundaise ignore encore leurs droits et hésite souvent à recourir aux mécanismes étatiques pour régler les litiges. Les projets PLUVIF et Lutte contre l'impunité culturelle des violences faites aux femmes et l'ELTDF ont tâché de faire face à ce défi en amenant les femmes à s'adresser aux centres d'écoute, à porter plainte dans les instances judiciaires, à prendre la parole pour dénoncer publiquement les injustices et les exactions mais tout n'a pas été fait. Il reste encore des résistances à vaincre. Les principaux obstacles dans ce domaines sont notamment :

- L'ignorance de la loi : beaucoup de femmes n'intentent pas de procès ou retirent leurs plaintes ou encore n'interjettent pas appel parce qu'elles ignorent leurs droits, les juridictions à saisir et les procédures à suivre
- La pauvreté des femmes parce qu'elles n'ont pas de pouvoir économique dans le ménage. Lorsqu'elles intentent une action en justice, il arrive souvent qu'elles ne soient pas capables de payer les frais de justice et abandonnent la démarche entamée.
- L'absence des cabinets d'avocats et de conseil juridique : la plupart des femmes ont besoin d'une assistance juridique et judiciaire pour connaître la juridiction à saisir, réunir des preuves et déterminer les dommages causés par les violences subies.
- Les barrières culturelles qui empêchent les femmes de dénoncer leurs maris pour des violences domestiques.

En plus des mentalités qui posent un défi d'une éducation intensive et à l'échelle nationale, CAFOB a connu des contraintes budgétaires. Beaucoup d'activités n'ont pas été réalisées comme prévu par insuffisance des budgets, par manque de budgets. Beaucoup de projets élaborés sur différents axes n'ont pas trouvé de financement.

Il faut dire aussi que l'environnement socio-politique caractérisé par le désengagement des bailleurs occidentaux n'a pas été très favorable pour étendre les activités même si cette situation n'a rien de comparable avec celle de 2015.

6. CONCLUSION

L'année 2016 a été une année d'accalmie contrairement à ce qui a été vécu l'année précédente où le pays a connu des soubresauts de nature sociopolitique pendant le processus électoral et après les élections. Nous pouvons donc nous réjouir des avancées qui ont été réalisées sur le plan sécuritaire, ce qui nous permis de réaliser sans entraves les différentes activités programmées qui ont bénéficié de l'appui des bailleurs.

Nous osons espérer que la situation sécuritaire ira toujours s'améliorant pour attirer les bailleurs qui hésitent à s'engager dans le partenariat avec les organisations non étatiques locales. C'est cette confiance dans la stabilité du pays qui nous permettra de diversifier les activités réparties sur nos huit axes stratégiques pour une meilleure atteinte des missions que s'est assigné le CAFOB.

Quoi qu'il en soit, le CAFOB fera toujours de son mieux pour œuvrer à la défense des droits de la femme burundaise et à l'amélioration de son bien-être. Par les projets de l'axe stratégique paix et sécurité, il va contribuer à améliorer toujours davantage l'image de la femme dans les communautés et à réduire les cas des violences basées sur le genre. Et par les activités des axes gouvernance et soutien des groupes vulnérables, les femmes auront une participation plus grande dans les affaires de l'Etat et dans la vie communautaire et connaîtront une amélioration de leur autonomie financière. Les autres axes ne seront pas négligés parce qu'ils concourent à assurer un mieux-être dans les populations burundaises et surtout chez les femmes burundaises.

Le CAFOB reste confiant dans le partenariat qu'il a déjà entretenu avec différents bailleurs de fonds et va certainement pouvoir capitaliser toutes les expériences vécues et les leçons apprises au fil des années

Le Collectif reste confiant dans le partenariat qu'il a déjà entretenu avec différents bailleurs de fonds et va certainement pouvoir capitaliser toutes les expériences vécues et les leçons apprises au fil des années.

ANNEXE : PROGRAMME 2017

Axe 1 : Paix et sécurité

Objectifs		Activités	
11	Augmenter jusqu' à 50% la participation des femmes à des organes de prise de décision	111	Tenir 5 ateliers de sensibilisation par an sur la participation des femmes à l'intention des élus locaux des communes et des collines
		112	Animer 5 ateliers de formation des candidates potentielles en leadership par an
		113	5 ateliers de plaidoyer auprès des décideurs, responsables des partis politiques et leaders d'opinion.
13	Réduire les cas de violences basées sur le genre (VBG)	131	18 ateliers de vulgarisation de la loi spécifique portant protection, prévention et répression des VBG (c-à-d 1 par province)
		132	5 ateliers de plaidoyer par an sur la révision des lois discriminatoires
		133	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder à l'écoute et orientation des femmes aux droits violés • assurer l'accès aux soins de santé • Assurer l'accès à la justice des victimes des violences basées sur le genre (VBG)
14	Contribuer à l'adoption de la loi l'accès du genre et le développement de la femme au niveau de l'EAC	141	5 ateliers de sensibilisation de la population sur l'existence du projet de loi
		142	1 atelier de plaidoyer auprès des décideurs pour l'adoption de la loi
15	Plaider pour la mise en œuvre d'une loi portant sur la protection des témoins et des victimes ainsi que des actions réparatrices envers les femmes victimes des violences	151	5 ateliers par an de sensibilisation sur l'importance d'une loi portant sur la protection des témoins et des victimes ainsi que des actions réparatrices envers les femmes victimes des violences
		152	1 Atelier d'information sur le processus vérité réconciliation et l'intégration de la dimension genre
16	Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action national de la Résolution 1325	161	5 ateliers par an de vulgarisation de la résolution 1325 et son plan de mise en œuvre
		162	Suivi de la mise en œuvre de la résolution 1325

Axe n°2 : Autonomisation et lutte contre la pauvreté

Objectifs		Activités	
21	Promouvoir l'accès des femmes aux facteurs de production	211	2 ateliers par an de plaidoyer pour l'accès au crédit en faveur des associations féminines
		212	2 ateliers le plaidoyer pour l'accès aux intrants en faveur des associations féminines de production
		213	10 séances de renforcement des capacités managériales des associations de femmes
22	Adopter des stratégies pour faire voter la loi sur la succession	221	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une consultation élargie (sous forme d'étude) pour connaître les vraies raisons du blocage à cette loi • Restitution
		222	Lobbying et plaidoyer au niveau des décideurs
		223	2 ateliers de plaidoyer pour faire voter la loi

Axe n°3 : Soutien des groupes vulnérables

Objectifs		Activités	
31	Contribuer à l'adoption des stratégies pour faire voter la loi sur les handicapés.....	311	1 atelier de sensibilisation pour la mise en place d'une synergie
		312	1 atelier de sensibilisation et de plaidoyer auprès des décideurs sur le projet de loi
32	Assister juridiquement les veuves et orphelins ;	321	Ecoute et orientation
		322	Assurer un service d'appui juridique par des avocats
33	Contribuer à l'adoption d'une loi spéciale en faveur des personnes âgées	331	5 ateliers par an d'échanges sur la préparation du projet de loi spéciale en faveur des personnes âgées
		??	??
34	Contribuer au monitoring et évaluation de la mise en œuvre de la politique	341	5 ateliers par an de vulgarisation de la politique nationale OEV
		342	Inventorier les cas de violations des droits des OEV

	nationale OEV	343	Orienter les victimes
--	---------------	-----	-----------------------

Axe n°4 : Santé

Objectifs		Activités	
41	Contribuer à la mise en œuvre du programme national de la santé de la reproduction	411	5 ateliers par an de sensibilisation à la santé de la reproduction
		412	Procéder à l'écoute et orientation des femmes en difficultés liées à la reproduction
42	Participer à la mise en œuvre du programme national de lutte contre le VIH/sida	421	5 séances par an de sensibilisation au dépistage volontaire et anonyme (DVA)
		422	5 ateliers par an de capitalisation pour l'adhésion au programme de lutte contre la transmission du VIH/sida de la mère à l'enfant (PTME)
43	Contribuer à la lutte contre le paludisme et le diabète	431	5 séances par an de sensibilisation pour la mise en œuvre d'un programme national de lutte contre le paludisme
		432	5 séances par an de sensibilisation des associations féminines à la lutte contre le paludisme
		433	<i>5 séances par an de sensibilisation pour la lutte contre le diabète</i>

Axe n°5 : Gouvernance

Objectifs		Activités	
51	Contribuer à la maîtrise des principaux outils de développement	51	5 ateliers par an de vulgarisation des ODD
		52	??
52	Contribuer à l'amélioration de la qualité des services publics	521	5 ateliers par an d'échanges sur l'amélioration de la qualité des services publics
		522	1 atelier de plaidoyer auprès des décideurs sur l'amélioration des prestations publiques

		523	5 ateliers par an d'information à l'endroit des femmes sur le fonctionnement des services publics
--	--	-----	---

Axe n°6 : Protection de l'environnement

Objectifs		Activités	
61	Participer à la mise en œuvre du programme national de protection de l'environnement	611	5 ateliers de vulgarisation du programme national de protection de l'environnement
		612	5 ateliers par an de sensibilisation pour le respect des lois environnementales
62	Participer à la sauvegarde environnementale et sociale	621	5 séances par an de sensibilisation des associations féminines pour la promotion de l'agro -foresterie et la protection de l'environnement
		622	5 ateliers de sensibilisation pour la promouvoir l'hygiène et la salubrité
		623	•

Axe n°7 : Renforcement des capacités

Objectifs		Activités	
71	Assurer la formation des comités exécutifs des associations membres en réseautage	711	1 réunion d'identification des besoins en formation
		712	5 par an ateliers de formation
72	Assurer la formation des comités exécutifs des associations membres en management de ressources	721	1 réunion d'identification des besoins en formation
		722	5 ateliers de formation
		723	
73	Assurer la formation des comités exécutifs des associations membres en suivi-évaluation	731	1 réunion d'identification des besoins en formation
		732	5 ateliers de formation
		733	

Axe n°8 : Coordination

Objectifs		Activités	
81	Mobiliser les ressources et évaluer le plan stratégique	811	Identifier les invites
		812	Lobbying et plaidoyer pour la participation des invites
		813	1 table ronde pour la mobilisation des financements
82	Améliorer les procédures de management des ressources	821	Acquisition du logiciel de gestion informatisée Sage saari
		822	Faire un suivi-évaluation
		823	Réunions semestrielles d'évaluation des organisations membres du collectif
82	Mettre en place un système de communication	821	Exécution d'un plan de communication
		822	Alimentation du site web et hébergement
		813	3 Séances de renforcement des capacités sur les NTIC
		814	Production du magazine
		815	Archivage numérique
84	Superviser les activités du collectif	841	Construire et équiper le siège
		842	Acquérir le matériel roulant
		843	Acquérir les équipements de bureau

